

Collecte sélective des déchets 2018

**Voici le nouveau calendrier de collecte sélective
des déchets pour l'année 2018.**

Règles générales de collecte

| Jours de collecte | Types de déchets | Date de collecte |
|-------------------|--------------------------------|--|
| Lundi | Déchets végétaux | 43 collectes dans l'année |
| Mardi | Ordures ménagères | Toute l'année |
| Mercredi | Emballages, cartons et papiers | Toute l'année |
| Jeudi | Gros objets encombrants | Les 1 ^{er} jeudis du mois Zone bleu : mois impairs - Zone rouge : mois pairs |
| Vendredi | Ordures ménagères | Toute l'année |
| Samedi | Déchets toxiques | Les 2 ^o samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre |

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30.

Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis de l'année excepté pendant les 3 mois d'hiver (8/01/18, 22/01/18, 12/02/18, 03/12/18, 10/12/18).

Le redémarrage aura lieu le lundi 12 mars 2018.

Attention : 10 sacs et/ou fagots au maximum par habitation. Pour des raisons de manutention le poids de chaque sac ne doit pas excéder 20 kg, quant à la longueur des fagots moins de 1,20m.

Gros Objets - Encombrants

Ramassage le 1^{er} jeudi du mois, en alternance sur 2 zones, (voir plan en page 4) :

Zone BLEUE : mois impairs, au sud de la RD307 (comprise) et à l'est de la voie SNCF.

Zone ROUGE : mois pairs, pour le reste du village.

Déchets Toxiques, DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Un camion de collecte "Ecobus" sera présent sur le parking de la gare tous les 2^{èmes} samedis des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Verre

Dépôt dans les bennes à verre du parking de la Gare.

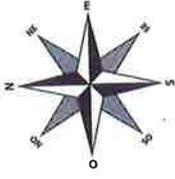
Les informations contenues dans ce document figurent sur les sites internet suivants :

www.mareil-sur-mauldre.fr

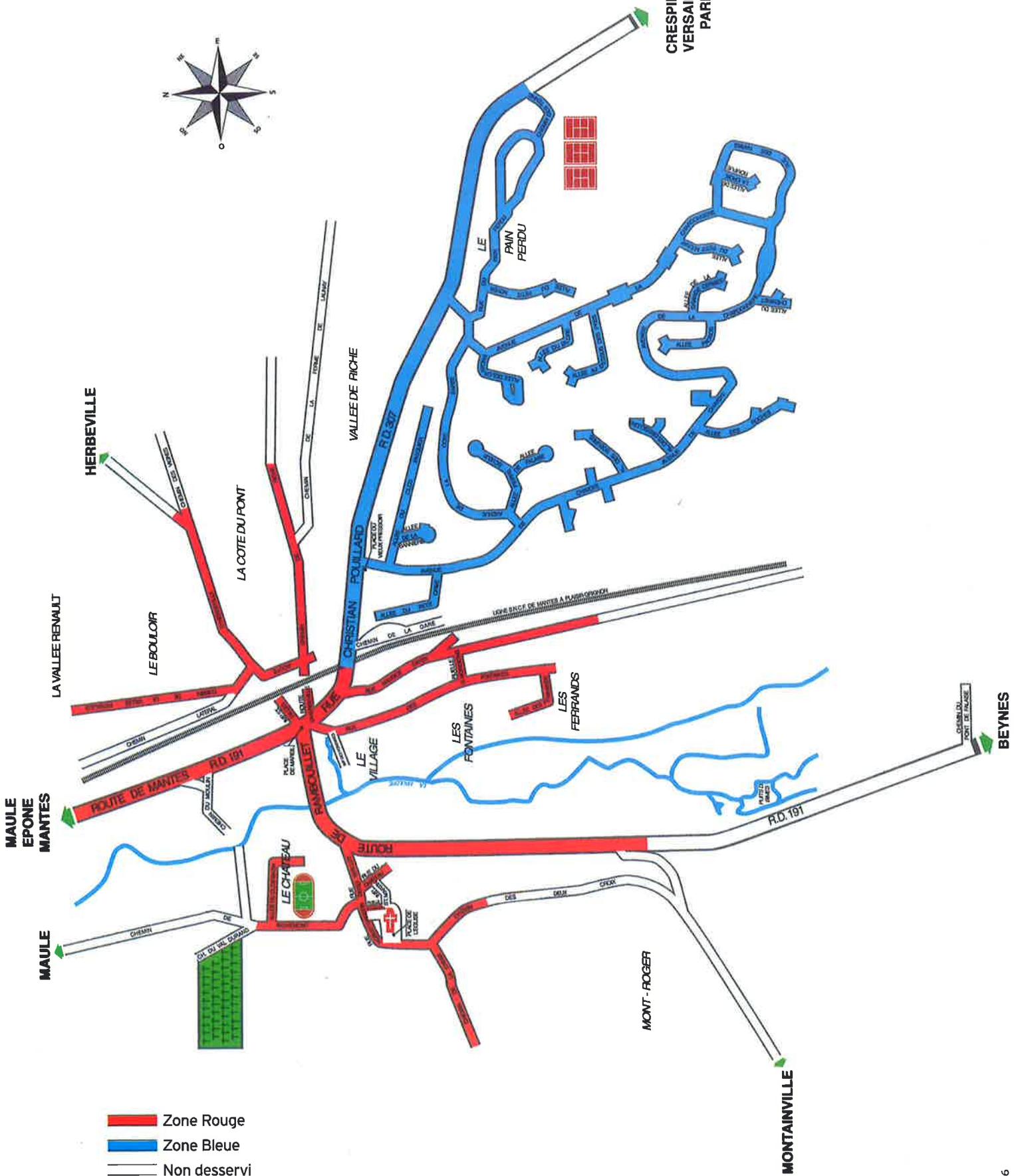
www.cc-gallymauldre.fr

Tous les emballages journaux et magazines seront collectés le mercredi comme indiqué dans le calendrier.
Dès la distribution des bacs jaunes, les sacs jaunes ne devront plus être utilisés pour les emballages.





CRESPIERES
VERSAILLES
PARIS



MAULE
EPONE
MANTES

HERBEVILLE

LA VALLEE RENAULT

LE BOULOIR

LA COTE DU PONT

VALLEE DE RICHE

LES FONTAINES

LES FERRANDS

LE CHATEAU

MONT-ROGER

MONTAINVILLE

BEYNES

